

## CHARTRE D'ENGAGEMENT JOUEUR(SE) ET PARENTS

Je soussigné(e) ..... Né(e) le .... /.../....  
à ..... Joueur(se) de la catégorie ..... de l'ESSPO,  
m'engage à respecter les règles énoncées ci-dessous :

- Respecter le bureau, les encadrants, la politique sportive, ainsi que les chartes de l'ESSPO club existant depuis 1974.
- Régler la totalité de ma cotisation et à rendre mon dossier d'inscription au complet avant la période de reprise estivale (août/septembre) chaque saison.
- Respecter le matériel (ballons, coupelles, chasubles, maillots, shorts, chaussettes, buts etc....) mis à disposition par le club pour les séances, matchs et tout autre événement footballistique.
- Je m'engage à accepter toutes les décisions prises par les coachs, le staff technique (séances et matchs) pour le club ESSPO. Véhiculer sans exception, une bonne image de l'ESSPO.
- Jamais voler au sein du club, au risque d'exclusion, de fortes sanctions financières et plaintes policières.
- Jamais provoquer ni me battre avec quiconque ni encore faire partie d'un groupement prônant la violence contre autrui au sein de l'ESSPO.
- Jamais rester et rentrer seul à la maison sans l'accord au préalable de l'entraîneur et de mes responsables légaux.
- Je m'engage à me tenir au courant des jours, des horaires de séances et des convocations de matchs auprès de mon coach. C'est aux joueurs d'appeler les coachs et non l'inverse.

Pour un nouvel adhérent muté (changement de club) régler la totalité de la cotisation + les frais de mutation à hauteur de 50% du tarif fixé par la FFF.(maximum 4 par catégories)

Si le club prend en charge 50% des frais de mutation, l'adhérent muté devra laisser un chèque de caution pour les 50% restant et s'engager à rester 2 ans au club sinon le chèque de caution sera encaissé.

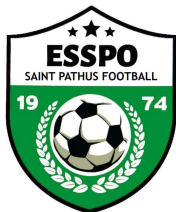
Si vous êtes responsable des dommages quelconques (antisportifs, anti fairplay) ne respectant pas le cadre de notre association, engageant le club à une sanction financière, nous nous réservons le droit de vous demander de la régulariser immédiatement pour adhérent majeur et mineur vos parents seront responsables de cette dette.

En cas de non-respect de cette charte et pour préserver les intérêts du club, le (la) licencié(e) sera suspendu(e) à titre conservatoire jusqu'à la décision finale de la direction.

Fait A.....

Le.....

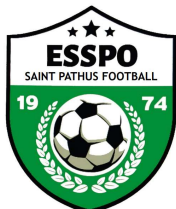
Signature obligatoire adhérents majeurs.



## **En tant que parent, vous êtes la clé de la réussite de votre enfant dans la réalisation de sa vie d'homme ou de femme.**

Devenir adhérent et avoir une licence ne donne aucune obligation au club de faire participer vos enfants aux matchs ou tout autre évènement. Seules les séances et les autres prestations diverses restent à la responsabilité et devoir du club. Par ailleurs, votre enfant mineur(e) est censé(e) être sous votre responsabilité ; en sus des obligations qui vous incombent, vous vous engagez en même temps à :

- Respecter la direction, les coachs, le projet du club, la politique sportive ainsi que les chartes de l'ESSPO club existant depuis 1974.
- Inscrire votre enfant à l'ESSPO de votre plein gré, accepter toutes les conditions et exigences liées au bon fonctionnement de l'exercice du club.
- Régler la totalité de la licence de votre enfant selon la politique sportive de l'ESSPO.
- Prendre la carte d'accès aux infrastructures auprès de la Mairie de Saint pathus
- Ne jamais prendre des initiatives personnelles auprès de toutes les instances publiques ou privées en lien direct /indirect avec le club sans l'accord au préalable du club. Seul notre service communication est habilité à communiquer en son nom auprès des divers interlocuteurs extérieurs.
- Vous abstenir de tout comportement irrespectueux ou violent envers les membres du club : éviter toute remarque, injure, critique ou communication diffamatoire de manière ouverte ou par le biais d'autres moyens de communication (type réseaux sociaux).
- Respecter les horaires de convocation séances et de matchs. Prévenir au préalable de tout retard ou de toute absence.
- Respecter l'espace réservé aux staffs derrière la main courante pendant toute la durée des séances et des matchs à domicile et/ou à l'extérieur, ainsi que l'interdiction d'accès aux installations selon les arrêtés municipaux.
- Accompagner votre enfant et ses coéquipiers si vous êtes véhiculé(e), au minimum 1 fois par mois durant la saison sportive.
- Demander à rencontrer l'éducateur ou les responsables techniques du club en dehors des temps d'entraînements et/ou de matchs afin de dialoguer, échanger ou exposer d'éventuels problèmes.  Aider au développement de l'ESSPO, le cas échéant, par des contributions diverses (logistique, aide aux tournois, évènement extra sportif, etc.).
- En cas de désaccord, vous êtes libre de quitter le club à tout moment sur simple demande à la direction et en soldant toute somme redevable au club. En cas de départ volontaire, aucun remboursement ne sera effectué.



Le club de l'ESSPO se réserve le droit de vous demander de lui fournir le bulletin N°3 (Extrait de casier judiciaire) s'il l'estime nécessaire pour la sécurité de ses adhérents et la protection de l'institution ESSPO.

Aucun adhérent ne devra manifester ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Toutes tentatives de réclamations à caractère discriminatoire, contraire à l'éthique sportive ne respectant pas notre charte, proliférant la haine et la violence est interdite dans notre club familial. Si ces éléments ne sont pas respectés, le club se réserve le droit d'exclure le(s) parent(s) ainsi que leur(s) enfant(s). Une plainte au commissariat pourra être faite selon la gravité des situations.

A.....

Le .....

Signature obligatoire des Parents

#### AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

J'autorise sans réserve l'association à disposer pleinement et irrévocablement en ce qui concerne l'utilisation, l'exploitation et la gestion du nom, et de l'image sur l'ensemble de ses réseaux sociaux sans limite de durée. Nous sollicitons donc votre autorisation :

Je soussigné (e) ..... agissant en qualité de (joueur / père / mère / tuteur) \*autorise l'ESSPO Football à utiliser mon image ou celle de mon enfant pour promouvoir ses activités sur les réseaux sociaux.

A.....

Le.....

Signature :

#### AUTORISATION TRANSPORT SUR LES EVENEMENT SPORTIFS

Je soussigné (e) ..... Agissant en qualité de (joueur / père / mère / tuteur) déclare que dans le cas où je n'accompagne pas mon enfant aux événements du club ESSPO Football, je dégage de toutes responsabilités le club ESSPO Football ainsi que la personne accompagnante en cas d'incident pendant le transport sur un événement ou toutes sorties organisées par le club.

A.....

Le.....

Signature :